L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 JANVIER 1889. 62me Année

Dufour & Denuet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 24 JANVIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par M. F. Michel, constable, devant la maison de Cour, rue Magasins, No 1036, un wagon couvert, à ressorts, à quatre roues.

Les "trusts"—Une décision qui les condamne.

Il est impossible de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des industries et des différents trafics américains, de les suivre dans leurs développements, depuis plus de vingt-cinq ans—sans être frappé de leur prospérité, jusqu'ici toujours croissante et dont la progression ne semble pas devoir s'arrêter, de longtemps. La cause de ce merveilleux phénomène économique est bien connue. A un moment donné, les Américains se sont fatigués d'envoyer, chaque année, leur argent à l'étranger pour y acheter des articles de consommation qu'ils ne pouvaient se procurer chez eux; toutes les richesses de leur sol et de leur sous-sol n'y eussent pas suffi.

Pour échapper à cet appauvrissement graduel, fatal, ils se sont déterminés à produire eux-mêmes, et, afin d'assurer le développement de cette production, ils l'ont protégée contre les invasions des articles similaires des fabriques du dehors. Nous n'avons pas à vanter les résultats de cette politique économique; nous les avons sous les yeux; leur constatation est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Pourquoi faut-il qu'il y ait une ombre à ce tableau, un défaut à cette cuirasse? En même temps que s'accumulaient les richesses nationales, se multipliaient les fortunes particulières, grossissant à l'ombre d'une protection qui ne se démentait pas et avec l'appui tout puissant d'une liberté individuelle qui ne rencontrait aucun obstacle. Elles arrivaient graduellement, sans que l'on s'en rendît compte, sans que l'on s'en doutât, à s'imposer à tout ce qui les entourait, domptant les uns par la force du capital, venant à bout des autres par les roueries de la spéculation, attirant à elles par l'appât du gain et la communauté de l'intérêt ceux dont elles n'avaient pu se débarrasser. Se sentant impuissantes à en faire des victimes, elles les transformaient en auxiliaires. C'est ainsi que la liberté, ce magnifique levier de l'activité humaine, cet incomparable instrument de prospérité et d'égalité entre les hommes, est devenu, avec une rapidité qui tient du prodige, le principe de toutes les inégalités, de tous les monopoles. Quand les Américains semaient, avec un si juste amour-propre, les libertés autour d'eux, sans compter, avec une prodigalité dont on ne trouve aucun exemple dans les temps anciens et modernes, ils ne se doutaient guère que le régime qu'ils inauguraient, si fièrement, allait amener un résultat entièrement opposé à celui qu'ils en attendaient.

Le monopole est partout aujourd'hui; il a tout envahi et domine tout. Il s'est glissé jusque dans la politique, proprement dite, et en fait à peu près ce qu'il veut, à l'aide des capitaux qu'il jette à droite et à gauche et qui pèsent sur les volontés du peuple, sans que le peuple en ait nettement conscience. Qui ne sait l'immense influence exercée, dans les dernières élections présidentielles, par les détenteurs du monopole, cette pieuvre dont les mille tentacules s'étendent de tous côtés et ont fini par enlacer toute la sphère industrielle et commerciale.

On commence à s'apercevoir du mal, on le signale, on cherche à en arrêter les progrès, à combattre son influence. Y réussira-t-on? Nous l'espérons, et l'on ne saurait assez encourager et saluer ceux qui cherchent à lui barrer le passage. La justice s'en mêle, et, dans un procès récent, une haute autorité judiciaire—il n'en est pas de plus élevée; il s'agit de la cour suprême—a prononcé sur cette sorte de despotisme économique qu'on a décoré du titre de "trust" des paroles très sévères. Il était question d'une grande compagnie dite "North River Sugar Refining Company" qui n'avait pu remplir ses engagements, qui était déchue de ses franchises et dont il fallait décréter la dissolution. Cette compagnie appartient au redoutable "trust" qui désole, en ce moment, l'industrie sucrière.

"Le sugar trust"—a dit le juge Barrett—se compose d'une série de corporations qui brassent des affaires, en se soumettant, plutôt en apparence qu'en réalité, aux formalités légales. On ne voit entre elles aucun des liens qui unissent les membres d'une société industrielle et les rendent solidaires les uns des autres; on ne saisit pas clairement les "statuts" qui les régissent en commun. Les actionnaires des dix-sept corporations qui la constituent ont, dans chacune de ces corporations leur direction naturelle qui conserve son autonomie et dont l'action, en ce qui concerne le "trust," échappe à leurs recherches."

"L'acte qui fonde le "trust", dit encore le juge, "est un document extraordinaire, monstrueux, et il n'est pas étonnant qu'il renferme une clause qui recommande le secret le plus strict."

Voici la conclusion de l'opinion; elle vaut la peine d'être citée: "Il existe dans la loi ordinaire, et en équité, tout ce qu'il faut pour réprimer les abus de ces prétendues corporations—abus qui, s'ils continuaient à grandir, à se généraliser, conduiraient, inévitablement, à l'oppression des populations et, finalement, à la subversion de leurs droits politiques."

Cette décision est un rude coup porté aux "trusts", en général, et à celui du sucre, en particulier. Aura-t-il l'effet que l'on aurait le droit d'en attendre?

La circulaire de la maison Willett et Hamlin, de New York, d'où nous tirons cette opinion du juge Barrett, ne le pense pas. En 1889, comme en 1888, le "trust" continuera à accaparer le sucre et à le raffiner. La compagnie frappée, celle de North River, était une des moindres de la coalition. Sa chute n'affectera nullement le syndicat, qui raffinera, cette année, comme l'an dernier, un million de tonnes, à l'aide desquelles il dominera le marché et lui dictera la loi.

Il est bon, toutefois, que l'on sache—d'après l'autorité de la Cour Suprême—qu'il y a dans la loi des ressources suffisantes pour réprimer les abus. La décision dont nous venons de parler, encouragera, sans doute, d'autres capitaux à fonder des raffineries indépendantes. 1,362,253 tonnes ont été raffinées, l'an dernier, dont 1,002,791 par le "trust" et le reste, c'est-à-dire 359,422 tonnes, soit 26,4 pour cent, par les compagnies indépendantes. Il y en a, dès maintenant, quatre de ce genre: deux à Philadelphie, une à Boston, une à San Francisco; et M. Claus Spreckles en fonde une cinquième à Philadelphie. Le mouvement de réaction, de résistance est donné; on a lieu de penser que l'on arrivera à dompter les "trusts" dans l'industrie sucrière, comme on vient de le tenter, si heureusement, dans l'industrie du coton.

Une réponse de médecin peu compromettante:

—Docteur, disait une cliente, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi donc franchement ce que vous faites quand vous êtes enrhumé?

—Je tousse, chère madame.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 19 janvier:

Il y a, dans la caisse de la paroisse un reliquat de plusieurs centaines de dollars, quoique bien des contribuables n'aient pas encore payé leurs taxes.

—Le temps a été mauvais, cette semaine; il a plu, il a fait froid, mais, enfin, le soleil l'a emporté. Il semble vouloir nous donner un hiver doux et agréable.

—Nous avons visité la poterie et la manufacture de fourneaux de Covington; nous avons vu par quels procédés on convertissait l'argile en pots à fleurs, en cruchons à liqueur. Il y a là des centaines de tonnes de charbon prêts à alimenter les fours. MM. Deady & fils connaissent à fond leur métier; nous sommes persuadés qu'ils réussiront complètement dans leur entreprise.

—M. R. Ridgway, de la maison Ridgway, Outland frères et Cie., 6 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, marchands de tuiles à drainer et de tuyaux souterrains, nous a rendu visite, jeudi dernier. M. Ridgway est occupé, en ce moment, à drainer à la tuile la propriété de M. Saunders, qui sera considérablement améliorée, grâce à une irrigation du sol et un écoulement convenables des eaux.

—M. Ch. D. Sweet, agent chargé de solliciter, pour le Palais de Cannes et de Coton que l'on élève à la Nouvelle-Orléans, viendra visiter notre paroisse, dans quelques jours, pour demander que l'on veuille bien contribuer à l'exhibition des produits agricoles, minéraux et autres du pays. C'est une très bonne occasion de montrer ce que notre paroisse peut produire. Nous espérons que M. Sweet recevra assez de contributions en nature pour que nous puissions avoir dans cette grande exposition, une place à part, sous le titre de "Exhibition de St Tammany.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 janvier:

Il y a bon nombre de planteurs qui conviennent qu'il leur faut absolument de grandes sucreries, mais ils attendent que la diffusion se soit installée chez les grands planteurs; jusque là, ils ne veulent rien tenter.

—MM. C. F. et Wallace Price, de Baldwin, sont déterminés, cette année, à s'adonner à la culture du riz; ils ont raison et réussiront.

—L'habitation Home, à Cypremort, aura, cette année, 600 acres de plant de cannes. Le colonel Dubreca, directeur des travaux de l'hon. Cartright Eustis, propriétaire de cette habitation, compte sur un succès complet. Il sèmera également du maïs. 11 familles de tenanciers vont habiter les cottages que l'on a construits pour elles.

—Sur l'habitation Crawford, propriété de M. Chaffe, on va aussi planter beaucoup de cannes. La semence est en très bon état. On a fait de grandes améliorations à cette propriété.

—L'île de la côte Blanche sera, tout entière, plantée en cannes, cette année.

—Les habitations Louisa et Florence, à M. Ernest Burguières, vont être mises en pleine culture. La semence est excellente sur ces deux propriétés. Mme Ernest Burguières a magnifiquement installé les deux habitations Alice B et Ivanhoe, très habilement dirigées par M. Frank Viguerie.

—A Jeanerette, l'Association de Bâtisses est bien lancée et va entamer de grandes opérations. Elle a été organisée, samedi dernier, et se compose de nos citoyens les plus influents.

—Nous avons vu arriver, cette semaine, un grand nombre d'hommes du Nord et de l'Ouest; ils font une tournée d'inspection, en vue de s'établir, bientôt, dans notre paroisse.

—MM. Delgado ont vendu leur vaste habitation à MM. Levert et Monnot; nous ne connaissons pas le prix d'achat.

—A Jeannerette, l'activité est grande; on laboure, on plante, le plus rapidement possible; la perspective est bonne pour la saison prochaine.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 19 janvier:

La question du drainage de la base de la levée au-dessus de Morganza, a été enfin prise en considération par notre juri de police. On avait jusqu'ici constaté les dangers de la situation; mais le manque de fonds dans le trésor de la paroisse, ne permettait pas de se mettre à l'œuvre. Jusqu'à présent, l'eau a continué à suinter à travers la levée, et les trous d'écrevisses redoublent le péril. Le gouvernement a rempli son devoir; il est temps que nous fassions le nôtre. L'Etat, l'administration de Washington, ont, récemment, à grands frais, reconstruit la grande levée, à une petite distance au-dessus de notre localité. Tout y est en bon état; c'est à nous d'entretenir ce qui a été fait. C'est la loi qui le veut ainsi; elle est formelle à cet égard; elle dit que l'Etat construira les levées et que les paroisses les entretiendront. Donc, si nous ne protégeons pas cette levée, nous n'exécutons pas notre contrat avec l'autorité supérieure. Or, le manque d'argent dans la caisse n'est plus un argument valable aujourd'hui; le juri de police doit songer à accomplir son devoir. Il ne nous faut rien épargner pour éviter le retour d'une crevasse qui aurait des résultat aussi désastreux que ceux de la crevasse Morganza. Nous devons ajouter, du reste, que M. A. Périllat, sous-ingénieur d'Etat, vient de faire une tournée d'inspection le long de nos levées; il affirme, dans son rapport, qu'il les a trouvées en parfait état.

—Les plongeurs sont à l'ouvrage pour sauver le plus possible du naufrage du "Paris S. C. Brown," près de Hermitage Landing. Une foule de curieux les suivent du regard avec beaucoup d'intérêt; malheureusement, la situation du bateau ne permet guère d'opérer, pour le moment, un sauvetage.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 19 janvier:

On laboure, on sème avec ardeur sur l'habitation St-John.

—Voici un fait qui prouve ce qu'un fermier peut obtenir, même avec de mauvaises terres. M. Furbish Furman, de Georgie, vient d'en faire l'heureuse expérience. Il avait, sur sa ferme, 65 acres de terres extrêmement pauvres; il a voulu tenter un essai: il y a semé du coton, sans aucune dépense d'engrais; il a récolté 8 balles de coton, soit une balle pour 8 acres.

Il fallait que sa terre fût bien pauvre; nous n'en avons pas de semblables dans la paroisse St. Martin. Piqué au jeu, il hasarda d'y jeter 500 livres d'engrais. Cette fois, il fit 12 balles—4 de plus que l'année précédente. La troisième, il employa 1000 livres d'engrais, par acre; il obtint une récolte de 23 balles. La quatrième année, il employa 2000 livres d'engrais; résultat, 47 balles. Enfin, la cinquième année, il mit 4000 livres d'engrais par acre; il fait 80 balles de coton, 1000 boisseaux d'avoine, 400 boisseaux de maïs. Qu'obtiendrions-nous donc, dans notre paroisse de nos terres, si nous savions convenablement les engraisser?

—Marié, par le Rév. Père Langlois, à St. Martinville, M. Louis C. Vauthier à Mlle Berthe Bienvenu.

—Décédé, M. Alexandre Estilette, âgé d'environ soixante dix-huit ans, en sa résidence de Pont Breaux. C'était un des citoyens les plus estimés et aimés de notre paroisse.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

UN NOUVEAU FUSIL EN PRUSSE.—Nous avons publié des renseignements sur le nouveau fusil que l'administration de la guerre prussienne fait fabriquer depuis quelques semaines dans les manufactures de l'Etat. S'il faut en croire la *Gazette nationale*, les recherches et les expériences tendant à la confection d'une arme encore supérieure à celle dont nous parlions sont continuées et poussées avec une grande activité en Prusse. Une fabrique de Berlin aurait même réussi, dernièrement, à construire un nouveau fusil à répétition qui, des officiers appelés à le mettre à l'essai, donnerait les résultats les plus favorables que l'on ait obtenus jusqu'ici et qui se recommanderait, surtout par ce fait, qu'il ne pèse que *sept livres* (!)

Les expositions de beaux-arts, en 1889, en France.

On lit, dans le *Temps*:

Quatre mois nous séparent de l'ouverture de l'Exposition de 1889, et l'on est, de toutes parts, en pleine activité. Nous avons déjà donné quelques indications sur l'organisation des expositions de beaux-arts au Champ de Mars. Nous pouvons aujourd'hui compléter ces indications. On sait que les expositions de beaux-arts comprennent, à côté de l'exposition décennale des artistes français et étrangers, de l'exposition des manufactures nationales, de l'exposition de l'enseignement du dessin, de l'exposition théâtrale et de l'exposition des monuments historiques, une exposition centenale de l'art français. Cette dernière exposition, prévue par le rapport adressé, à la date du 8 mars 1885, à M. le ministre du commerce par M. Antonin Proust, président de la commission d'organisation de l'Exposition de 1889, approuvé par les arrêtés ministériels des 2 août 1886 et 16 décembre 1887, réclamait la construction d'un bâtiment annexe destiné à compléter le palais des Beaux-Arts, dont la surface primitive a été réduite. La construction de ce bâtiment a été ajournée par la commission du budget et le commissariat spécial des beaux-arts s'adresse aujourd'hui à la commission de contrôle et de finances pour obtenir le crédit nécessaire à l'édification de ce bâtiment indispensable. Les expositions des beaux-arts avaient en effet en 1878 un développement de cimaises de 3,447 mètres. Le palais des Beaux-Arts de l'Exposition de 1889 en donne 3,000. On peut, il est vrai, obtenir plus de 4,000 mètres en réduisant les moyens de circulation. Mais comme les demandes des comités étrangers sont de beaucoup plus élevées qu'en 1878 et que, d'autre part, l'Exposition décennale française fait prévoir un nombre d'œuvres bien plus considérable que le nombre de celles qui ont été exposées il y a dix ans, il est de toute nécessité d'aviser.

Nous venons de parler de l'exposition des manufactures nationales. Cette exposition sera installée dans les salles qui avoisinent la coupole centrale des galeries de l'industrie. Un instant on avait pensé que sous cette coupole il serait possible de disposer une exposition rétrospective de la céramique française. Mais il est à craindre que le local se prête difficilement à une semblable exposition. L'exposition de l'enseignement du dessin prendra place dans le palais des Arts libéraux. La galerie qui lui est réservée est actuellement insuffisante. On espère qu'il sera possible de trouver un agrandissement du côté des classes VI et VII. L'exposition théâtrale occupera le centre du palais des Arts libéraux. Quant à l'exposition des monuments historiques, elle sera installée dans la galerie du Trocadéro, du côté de Passy. On sait que cette galerie était naguère occupée par les moulages d'après l'antique. Un arrêté ministériel a concédé la galerie de Passy à la commission des monuments historiques pour y continuer le musée des moulages français. La commission des monuments historiques a immédiatement fait installer dans cette galerie de grands monuments qui la jalonnent et la divisent en cinq grandes salles. Les parois de ces cinq salles recevront les dessins des monuments historiques et des édifices diocésains et une exposition rétrospective de l'émaillerie et de l'orfèvrerie françaises, plus particulièrement empruntée aux trésors d'églises, complètera cette grande revue de l'art français du treizième au dix septième siècle.

Mais ce qui, depuis quatre mois, a occupé surtout le commissariat spécial des beaux-arts, c'est l'exposition centenale française de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la gravure de 1789 à 1889. Le travail de préparation de cette exposition a été fait pour la peinture et la sculpture par M. Antonin Proust, assisté de MM. Roger Marx et Armand Dayot, inspecteur des beaux arts, avec la collaboration d'une commission dont nous avons déjà donné la composition. Pour la gravure, c'est à MM. Beraldi et Bracquemond que le commissariat général a eu recours pendant qu'il chargeait M. Lucien Magne de faire une liste préparatoire des œuvres d'architecture et MM. de Chennevières et Bonnat de préparer cette même liste pour les dessins. Les conservateurs des musées de province sont convoqués pour le 10 janvier et la commission des collectionneurs sera réunie du 15 au 20 de ce même mois. En outre, à côté du Catalogue illustré de l'exposition centenale, le commissariat spécial prépare un ouvrage de luxe qui sera publié sous ce titre: *L'art français 1789-1889*. MM. Paul Mantz, de Fourcaud, Geffroy, Michel, Maurice Hamel, Courajod, Gonse, de Lostalot, Roger Marx, Arsène Alexandre et Armand Dayot sont chargés des études qui composeront ce volume.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS COLOMBOPHILES DE FRANCE.—La fédération des Sociétés colombophiles a pris hier la décision de tenir à Paris un congrès international en 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française. Elle a adressé officiellement sa demande au ministère. L'administration est d'autant mieux disposée à accueillir favorablement cette proposition, que les colombophiles français et étrangers ont pris des mesures pour procéder à un lancer de pigeons qui dépassera prodigieusement ce que l'on a exécuté de plus merveilleux dans ce genre. Les organisateurs de ce concours sans précédent espèrent arriver à réunir le nombre inouï de *cent mille pigeons* destinés à être mis en liberté au même moment. Le vol simultané de tous ces oiseaux obscurcira littéralement le ciel comme le ferait une nuée orageuse. Le jour où ce spectacle surprenant sera offert au public n'a pas été encore fixé, mais il sera aussitôt que possible. On le publiera longtemps d'avance, et il sera certainement une des plus puissantes attractions que Paris offrira au monde.

LA MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE, EN FRANCE.—La chancellerie de la Légion d'honneur a dressé, récemment, l'état des médaillés de Sainte-Hélène existant au 1er janvier 1889 et auxquels doit être versée la pension viagère de 250 fr. qui leur a été concédée par la loi du 8 mai 1869.

Des 45,532 pensionnés qui figuraient sur la première liste établie en 1870, 130 seulement sont encore vivants. Le plus âgé de ces vieux braves est né en septembre 1785. Les plus jeunes sont de 1795, à l'exception du dernier de tous, né en 1800, qui était mousse à la fin du premier Empire.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

ROYAL

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO. SCHMIDT & ZIEGLER.
1er janv. 89—1 an—mer, jeu, sam

Espagne et Italie.—Une difficulté.

Nous lisons dans la *Liberté*:

Une difficulté vient de surgir entre l'Espagne et l'Italie. Les commerçants italiens envoient en Espagne des vins dont ils payent l'entrée à raison de deux piécettes par hectolitre et qu'ils réexportent ensuite pour la France comme vins d'Espagne ou qu'ils vendent à la consommation du pays, avec d'autant plus d'avantage que ces vins sont fortement alcoolisés. Or, les vins d'Espagne ne peuvent être alcoolisés qu'avec de l'alcool ayant payé un droit d'un franc cinquante par litre, tandis que les vins d'Italie sont renforcés avec de l'alcool franc et ne payent pas de surtaxe en Espagne pour l'alcool qu'ils renferment. Il y a là un double préjudice pour la production nationale, par suite de la concurrence de ces vins étrangers portant 18 degrés et pouvant être dédoublés, et surtout par suite des difficultés que la douane française apporte à l'importation des vins d'Espagne, dans lesquels elle recherche le mélange des vins d'Italie. A Valence et à Tarragone, la question menace de devenir grave, car en Espagne, pays de liberté pratique, le peuple plébiscite volontiers les problèmes de cette nature en montrant son mauvais vouloir par des démonstrations significatives. On demande au gouvernement d'augmenter les droits de douane sur les vins et d'établir une surtaxe atteignant l'alcool de vinage. Or, l'Espagne est liée sur ce point par le traité de commerce avec la France; il faudrait modifier cet instrument diplomatique pour changer le quantum du tarif et surtaxer l'alcool. Dans une circonstance analogue, l'Espagne s'est mise d'accord avec l'Allemagne, au risque de nous porter préjudice, au sujet des seigles, qu'elle a consenti à biffer de son traité. Il est à désirer que la diplomatie française ne lui en conserve pas de rancune et s'empresse de lui complaire, au cas échéant, dans la question des vins, qui est en quelque sorte vitale pour ce pays, car l'exportation de ce seul article pour la France forme près de 50 0/0 de son commerce total.

Alsace-Lorraine.

Le *Journal d'Alsace* annonce que la Délégation d'Alsace-Lorraine sera convoquée pour le 28 ou 29 janvier.

Cette assemblée — ajoute le journal — sera saisie d'un projet de loi modifiant les dispositions de la législation sur l'enregistrement, en ce qui concerne les droits de succession. D'après le projet, la déduction du passif sera admise pour la fixation des droits de succession. Par contre, les héritiers seront obligés de produire un inventaire détaillé.

L'agence Havas a reçu une dépêche de Metz qui annonce que le capitaine Hoyer, du 130e régiment d'infanterie, s'est suicidé en se tirant plusieurs coups de revolver dans la tête. On suppose que ce sont des dettes criardes qui ont poussé cet officier à cette extrémité.

Ce suicide, venant s'ajouter aux sanglantes rixes dans lesquelles plusieurs officiers de la garnison ont été impliqués, a causé une profonde émotion dans les sphères militaires.

MM. François et Georges Ulsemer, coiffeurs à Mulhouse, avaient placé dans leur vitrine des réclames en langue française. Accusés d'avoir fait une manifestation séditieuse, ils ont comparu le 9 janvier devant le tribunal des échevins de la ville. Comme ils ont pu prouver que les réclames incriminées avaient été placées à la devanture de leur magasin avant que l'ordonnance de police qui interdisait de poser à l'avenir de nouvelles réclames rédigées en français eût été publiée, le tribunal les a renvoyés des fins de la plainte.

Le tribunal de Strasbourg vient de condamner à trois mois de prison, pour outrages à la personne de l'empereur, M. Holterbach, receveur de l'octroi, qui, déjà avant la guerre, occupait le même emploi sous le régime français.

Le gouvernement de l'empire a soumis au Conseil fédéral un projet de loi tendant à supprimer les dernières traces de l'usage de la langue française dans l'expédition des affaires judiciaires en Alsace-Lorraine.

La chambre correctionnelle du tribunal de Mulhouse a condamné à six mois de prison et seize marcs d'amende le nommé Pierre Weingaertner, qui avait crié: "Vive la France!" en voyant partir, le 25 mars, les conscrits de Huningue. Le délit avait été commis le 25 mars 1887. Le délinquant, pour échapper aux poursuites de la police, s'était réfugié en Suisse; mais il était revenu récemment en Alsace et avait été immédiatement mis en état d'arrestation.

Suisse.

Le Conseil fédéral a fixé au 25 mars la date de l'ouverture de la session extraordinaire des Chambres fédérales.

Un violent incendie a détruit la moitié du village de Brançon, dans le canton du Valais. Un grand nombre de bestiaux ont péri dans les flammes.

L'auteur de ce sinistre est un fou, qui a été arrêté au moment où il mettait le feu à la partie du village qui n'avait pas été atteinte par les flammes.

LE CHATEAU DE CHENONCEAUX.—Nous avons annoncé que le tribunal civil de Tours avait adjugé le château de Chenonceaux au Crédit foncier pour une somme de 201,000 francs.

Me Melin, avoué, représentant M. Toché, autre créancier hypothécaire, a mis immédiatement surenchère.

L'adjudication nouvelle est fixée au samedi 2 février.

A la grande poste:

La commission d'examen interroge un candidat aux fonctions de facteur, sur l'arithmétique:

—Etes-vous fort sur la multiplication? demande un de ces messieurs au néophyte.

—Mais oui, assez, monsieur, répond celui-ci. J'ai quatre enfants en bas âge et un cinquième qui pousse.

Tableau!

Une phrase cueillie dans le récit d'un suicide:

"Comme on a trouvé une somme de quinze centimes dans la poche du suicidé, aucun motif plausible ne peut être donné de cet acte de désespoir."

Guibollard, passant dans la rue, voit agenouillé sous une porte cochère un aveugle qui mendie:

—Peut-on choisir un métier pareil! murmure Guibollard en s'éloignant.

TO-KALON.
Avis aux familles.
Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 150 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.
4 oct—au 17 fév

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de syndic.

Un bon cheval, brûloirs à café, fontaines, grande théière ornementée.

Dans l'affaire de Louis R. Shanks vs ses créanciers.

No 25,503—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 176 rue Commune—VENDREDI, 8 février 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux à l'encoignure des rues Ursulines et Dergenois, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté 21 janvier 1889 et rendu dans l'affaire ci-dessus:

Un bon cheval, deux brûloirs à café, théière et deux fontaines.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 janv—24 25 26—2 8 fév

COLLÈGE D'ORLÉANS,
No. 240 RUE ROYALE—NLLE-ORLÉANS.
Rentrée des classes, 1er Sept. 1888.
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.
Externat, par mois, de $2 à $5.
(Payable d'avance.)
S'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.
12janv—1m—dim et jeu

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi Il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

Le navire italien "Teresina", capitaine Umani, de Marseille, commencera son déchargement JEUDI, le 24 courant, au poteau No 17, 2me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des soussignés, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire italien "Teresina", de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.

BASSETTI & XIQUES,
22 jan—3t 67 et 69 rue Decatur

Imported Bonded Warehouse Co.—Bureau, coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1889.—La réunion semestrielle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux, le LUNDI 28 janvier 1889, à 7 heures P. M.

E. A. JOURDAN, Secrétaire.
18 jan—18. 23. 27.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St Charles, entre Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

EUGÈNE BRAQUET
Successeur de Pierre Dufort,
Entrepreneur de Pompes funèbres
949......Rue Royale......949
Téléphone 710. 18il—1an

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE.
40 rue Toulouse.
11nov

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	3,728 96	
Primes de rivières	2,782 90	
		$173,663 67
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$49,098 73	
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursé s	7,002 79	
Réassurances	8,388 26	
		$93,754 59
Revenu net		$153,937 03
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$103,101 34	
Risques maritimes de 1888	1,276 42	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,082 02	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3 824 17	
		$155,285 17
		$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,046 63	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 02	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	
		$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 38
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,292 70
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$358,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75	
Pertes ajustées, payables en 1889	13,696 83	
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75	
		$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police		$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY,
[Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, H. Laroussini,
E. J. Bobet, P. Pouts,
C. T. Dugazon, G. Pitot,
D. Fatjo, Ad. Schreiber,
H. Gally, C. E. Schmidt,
J. W. Hincks, J. Tuyès.
23janv—1m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

NON COMPACT.

The Manchester Fire Assurance Company

De Manchester, Angleterre. Etablie en 1824.

CAPITAL - - - - $5,000,000 00

Toutes les pertes sont payées comptant dès qu'elles sont ajustées.

Les affaires et les taux sont réglés sans égard au "Insurance Compact."

H. CHARNOCK, Agent.
139 rue Gravier.
20 jan—1 sem

D. H. Holmes.

Bargains sans précédent dans tous les départements.

Les marchandises de printemps arrivent tous les jours, et il faut leur trouver de la place.

LUNDI, nous étalerons sur nos comptoirs de centre toutes les marchandises qui doivent être vendues cette saison, et elles seront offertes à de tels prix qu'elles pourraient toutes être écoulées en un jour.

Ainsi donc, Mesdames, si vous ne profitez pas de l'occasion qui se présente à vous, seules vous serez à blâmer, car nous avons l'intention de les vendre et vous savez que nous mettons toujours à exécution nos intentions.

Vous aurez les meilleures marchandises qui se fabriquent, à des prix plus réduits que ceux que vous payez ailleurs pour des articles inférieurs.

MANTEAUX, WRAPS, ETOFFES A ROBES, COUVERTURES, CONFORTABLES, FLANNELLES, etc., le tout à environ moitié prix.

155 Canal St
8juil—1an—dim mar jeu

MICHEL LION & CO.,

Grands Magasins

D'HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR COMMANDE.

Nous sommes prêts à prouver que nous vendons meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville. Spécialité de COSTUME NOIR EN DIAGONAL que nous fabriquons dans la maison à très bas prix. LINGERIE pour hommes et enfants. CHAPEAUX, MALLES, VALISES, etc.

195, 197 DECATUR,

En face du Marché Français.
13 déc—1 an

Crescent Insurance Company,

Organisée comme Compagnie Mutuelle en 1849. Réorganisée comme Compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT. - - - - $400,000

A payé plus de dix millions et demi de dollars de pertes depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées sont remises contre polices d'incendie.

W. E. LYMAN, Président. JOSEPH BOWLING, Vice-Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire. 1 janv—1an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 2696.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards." chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

28 sept—1 an Manufacture de wagons une spécialité.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St-Charles & Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Salons de billard et café de Miller,
Au coin des rues Commune et St-Charles.
Les tables de billard de l'établissement ont été remises à neuf, leurs tapis renouvelés, billes et queues nouvelles.
Salons de poole à quinze billes et de quilles.
La buvette est pourvue des meilleurs vins et liqueurs.
Un service poli est assuré.
15 déc—3m

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
Bureaux 47 rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, ... de la rue Race
1er sept—6m—dim, mar, ven

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux 6 oct—1 an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

Souscription ouverte à "L'Abeille"

Pour venir en aide à M. Charles Testut que le grand incendie du 21 septembre, rue Tremé, a jeté à la rue—après la destruction de ses effets.

"Société Hospitalière"	$5 00
M. M***	5 00
Léon Queyrouze	3 00
Veuve Ch. Boudousquié	2 00
A. H.	2 00
M. Lafargue	1 00
M. F. T.	1 00
Un compatriote, H M***	1 00
A. Anglade	1 00
Mad. Ve Bausset	1 00
Un Gascon E. A***	2 00
A. J. Giuranowich	2 00
L. A. Ch****	1 00
J. J. B****	5 00
"Le Vieux Saizonen"	2 00
Rose et Casimir	1 00
P. Dejardin, consul de France	5 00
Un professeur pauvre	1 00
Mad. Hélène P***	2 00

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE!
Rue St-Charles.
Dimanche, 20 janvier 1889.
MATINÉES MERCREDI ET SAMEDI.
Production de l'Opéra Comique Populaire sans égal de Willard Spenser.
THE LITTLE TYCOON.
Magnifiquement monté!
Costumes luxueux!
Superbement interprété!
Par une Forte Troupe de
59......ARTISTES......59
ORCHESTRE RENFORCÉ.
La seule troupe jouant l'opéra. Sous la direction personnelle de l'auteur, Willard Spenser.
Dimanche, 27 janvier—Théo. Hamilton dans JEKYLL AND HYDE. 19jan—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
La semaine commençant le jeudi 24 janv.—Salle des Curiosités—George Lippert, le seul homme à trois jambes. Larade, le Kaffier Chief Ferrana, l'enclume humaine. Madame De Leslie, Batterie électrique. Théâtre No 1—Troupe spéciale de Byron & Coakleys. Théâtre No 2—The Hubens musical artists. 24janv—

Assurances et Banques.

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.—No 54 rue du Camp—Nlle Orléans, 15 janvier 1889. A une réunion du Board des Directeurs de cette compagnie tenue ce jour, l'intérêt dividende semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
16 janv—

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1888.—A une réunion du Conseil de Direction tenue le 28 du courant, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent payable sur demande aux actionnaires.

HENRY BLACHE,
1er janv—1 m Agissant comme caissier.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

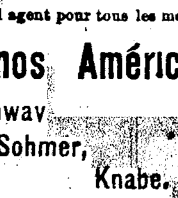

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
98......Rue du Canal......98
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Ply et Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX,
Madras, Crête, Bobinet, Colbert et Nottingham.
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau
Etoffes pour Meubles,
Brocatelle, Ammur, Raw Silk, etc.
CORTICINE,
Toile Cirée, Linoleum.
FRANGES
De tous genres.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

TROIS CELEBRES
MACHINES A COUDRE.

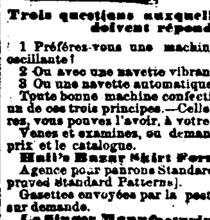

La nouvelle machine automatique Singer [fil simple]. Elle court d'un trait

Le New Singer Vibrator. Plus moderne, fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.

Le New Singer Oscillator. Elle est parfaite, scientifiquement et mécaniquement.

Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.

1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec fil simple?

Toute bonne machine confectionnée renferme un de ces trois principes.—Celle que vous préférez, vous pouvez l'avoir, à votre choix.

Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.

Hall's Bazar Skirt Forms, à vendre.

Agence pour patrons Standard améliorés [Improved Standard Patterns].

Gazettes envoyées par la poste, gratuitement sur demande.

Le Singer Manufacturing Company,
195 rue du Canal.
S. E. Rundle, Agent.
1er sept—6m—V O

RICHARD MILLIKEN,
Facteur de Sucre et Marchand Commissionnaire,
No. 135 RUE GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne.
4 déc—3m

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 20 janvier 1889.

LISTE DE DAMES.

Pilhot Hélène L. Madame
Pichot Hélène L. Madame
Rogeon Louis Mme Vve

LISTE DES HOMMES.

Lacaze Jean Mons Peyris Jean Bte

G. W. NOTT,
Maître de Poste.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 JANVIER—CLASSE No 119
Tirage de 4 heures P. M.

53	59	56	66	4	65	37	1	58	69	49	20	6	5

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 23 janvier 1889—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. E. PINCKARD.
BEN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Frédéric Mauge......Administrateur-Gérant.
Jeudi soir, 24 janvier, à 8 heures,
33ème soirée fashionable de souscription.
Pour la première fois depuis nombreuses années,
LE PROPHÈTE,
Grand opéra en 5 actes de Meyerbeer.
Jean de Leyde, M. Berger; Zacharie, M. Plain; Fidès, Mme Vandirie; Berthe, Mme Schweyer-Lamotte.
Grande Matinée de Dames, Samedi, 26 janvier,
CARMEN.
Samedi soir, 26 janvier, à 8 h.,
Le grand succès, l'œuvre classique de Weber,
FREISCHUTZ,
(Robin des bois).
23janv—2f

GRAND OPERA HOUSE.
CE SOIR, Samedi matinée à 1 p.m.,
La troupe de comédie de ARTHUR REHAN dans
LOVE IN HARNESS.
Dimanche, 27 janvier—"LOTTA."
24 janv—

BANQUES.

Banque Nationale de l'Etat.

COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE NOUVELLE-ORLEANS.

Etat de Situation Semi-Annuel

29 Décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$841,417 75
Surtirages		2,766 32
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		275,000 00
Primes sur les mêmes		17 000 00
Autres actions et bons		195,392 12
Propriétés foncières		71,618 96
Meubles et installations		2,565 50
Fonds cinq pour cent		12,375 00
Prêts sur demande	$433,447 94	
Echanges	353,051 23	
Chèques pour le comptoir d'échange	190,031 23	
Especes et monnaie courante	447,405 45	1,423,935 85
		$2,842,071 50

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus		86,000 00
Profits non divisés		21,823 85
Dividendes non payés		16,528 41
Circulation au dehors		245,250 00
Dépôts individuels	$1,576,392 05	
Banques et banquiers	491,377 19	2,067,769 24
		$2,842,071 50

T. R. ROACH, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Ass. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président. 29déc—1 f

Rapport sur la situation de la Banque Mutuelle Nationale

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires le 12 décembre 1888

ACTIF.

Prêts et escomptes	$ 786,303 88
Surtirages garantis et non garantis	2,383 30
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions et bons	121,612 50
Dû par agents approuvés de réserve	100,781 99
Dû par d'autres banques nationales	5,760 80
Dû par banques d'Etat et banquiers	50,284 50
Propriétés foncières, meubles et accessoires	60,701 20
Dépenses courantes et taxes payées	9,858 16
Echanges du Clearing House	125,828 44
Billets d'autres banques	9,000 00
Papier de circulation fractionnaire, nickels et sous	1,862 18
Espèces	27,100 00
Billets légal tender	74,300 00
Certificats de dépôt des Etats-Unis pour legal tenders	120,000 00
Fonds de rachat avec le trésorier des Etat-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	$ 300,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Profits non-divisés	28,917 90
Billets de banques nationales en circulation	45,000 00
Dividendes non payés	224 00
Dépôts individuels sujets à être Crédités	962,787 67
Certificats de dépôt sur demande	25,160 00
Chèques certifiés	832 38
Dû à d'autres banques nationales	8,010 77
Dû à banques d'Etat et banquiers	27,154 18
Total	$1,498,026 90

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JOHN T. HARDIE, président de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.

JNO. T. HARDIE, Président.

Fait sous serment devant moi, ce 17e jour de décembre, 1888.

JAS. FAHEY, Notaire.

Pour copie conforme:
LLOYD R. COLEMAN,
L. C. FALLON, } Directeurs.
P. FOURCHY,
19déc—

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22jan—10f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1889.

Liste de publication.

Abadie Pierre	Gary Louis
About Vve Léon Nicolas	Janis Bastien
Ainsworth M. L.	Laffont Noëline
Angrin Paul	Langlée Pierre Louis
Alpuente, Vve	Lébé Jacques
Barbezat Jean Elisa ou ses héritiers	Lefèvre Pascal
Berenguier Jean Antoine	Lemerle
Beveret Collet Joseph	Levigne Jules
Boulais Eugène	Magnon Gaspard Jean
Caillet Joseph	Micholet Louis
Casenave Vincent	Miron J.
Champagne François	Mugel Victor
Charpentier Honoré	Paragne Jean
Coulon Evariste	Panphile
Courtois Stanislas	Perreau de Fontarmur
Dartois Marie	Peter Joseph
De Bar	Provet Lemourier Vve
Desirgues Jules Ange	Santin Ernest
Dubreuil Pierre Arsène	Stoddard Howel
Faur Jean	Thompson Philip
Faur Léon	Tolédano Mme née About
Ferrère François	Vammalle Basile
	Zelle Mme née Léonide About

LETTRES.

Rasset Louis Vallet Elisa
Vincent Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Mme C. DUVOISIN,
SAGE-FEMME,
SUCCESSEUR DE Mme H. BAUSSET,
A transféré son domicile au No 193 Nord Remparts, près Dumaine.
Consultations de 1 à 3 heures P. M. Traitement spécial pour les maladies de dames.
28déc—1m

Avis.

Le Dr FRÉDÉRIC G. SAHUQUÉ annonce à sa nombreuse clientèle, et au public en général, qu'il est de retour de son voyage, et qu'il continuera comme par le passé à exercer sa profession comme Chirurgien-Dentiste, au No 111 de la rue Royale, vis-à-vis de l'Hôtel St. Louis. Prix très modérés. On parle l'espagnol, le français, l'anglais et l'italien. 25déc—1mois—dim, mar, jeu

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.